

**Formulaire de demande d'autorisation d'ouvrir
un débit de boissons temporaire**

DEMANDEUR

ASSOCIATION :

Représentée par :

Nom -prénom :

Adresse :

Téléphone : Portable :

E-mail (écrire lisiblement) :

Agissant en qualité de :

Président Secrétaire Trésorier Autre

N° et date d'agrément :

MANIFESTATION

Type de manifestation obligatoire :
(nom de la manifestation, loto, fête, vide grenier, etc)

Nom et adresse exacte du lieu de la manifestation :

Date de la manifestation :

Sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaires du :

3^{ème} groupe (depuis 1er janvier 2016)

Boissons alcoolisées suivantes : vin, champagne, bière, cidre, poiré, hydromel,
vins doux naturels, crèmes de cassis, vins de liqueur, apéritifs à base de vin,
liqueurs de fraises, framboises, cassis, cerises ne tirant pas plus de 18° d'alcool pur.

du de h à h

au de h à h

A Le

Signature du demandeur, (obligatoire)

ACCORD & VISA OBLIGATOIRE
du Service Réservation des Salles

Le nombre d'autorisations de buvettes est limité à 5 par an et par association.

Formulaire à déposer au plus tard 15 jours avant la date de la manifestation.